

# Commission de Suivi de Site

1<sup>er</sup> Avril 2025



# Bilan annuel sécurité environnement 2024

Le réseau CLEF en quelques chiffres

Les flux logistiques

Bilan environnemental 2024

Bilan des incidents / accidents en 2024

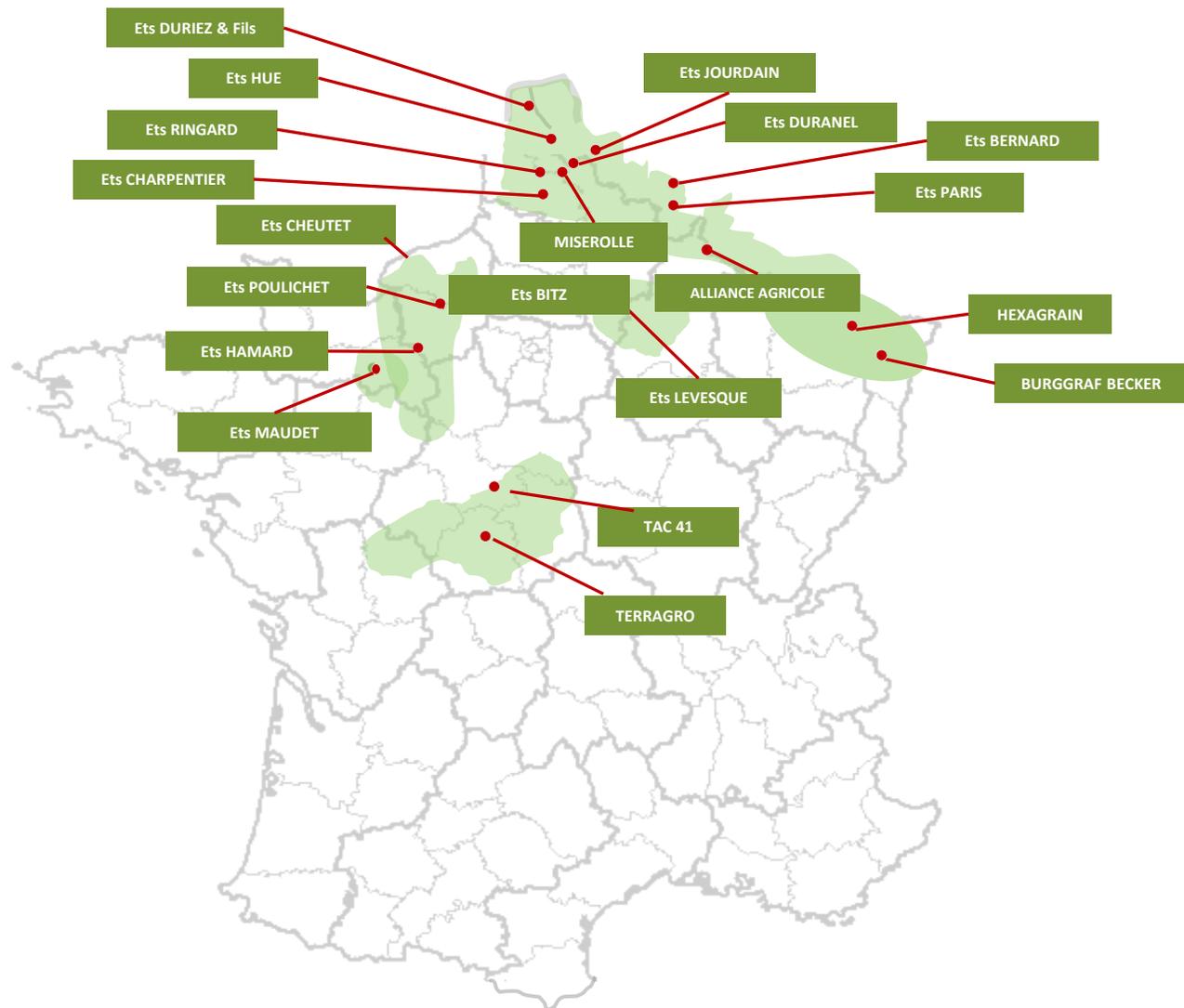
Formations à la sécurité

Exercices et contrôles

Actions de prévention des risques 2025

• 20 Entreprises  
 • 300 Personnes dont 80 TC  
 • 52 Dépôts  
 • 18 Départements  
  
 • CA 300-310 Millions de CA  
 • 1 Million de tonnes de collecte

- ALLIANCE AGRICOLE
- Ets BERNARD
- ETS BITZ
- BURGGRAF BECKER
- ETS CHEUTET
- Ets CHARPENTIER
- Ets DURANEL
- Ets DURIEZ
- Ets HAMARD
- Ets HUE
- HEXAGRAIN
- Ets JOURDAIN
- Ets LEVESQUE
- Ets MAUDET
- Ets MISEROLLE
- Ets PARIS
- Ets POULICHET
- RINGARD AGRI
- TAC 41
- TERRAGRO



20 négociants

320 000 hectares de cultures

## Répartition du chiffre d'affaire de SAS CLEF :

63 %

**Protection des  
plantes**



15 %

**Semences**



2 %

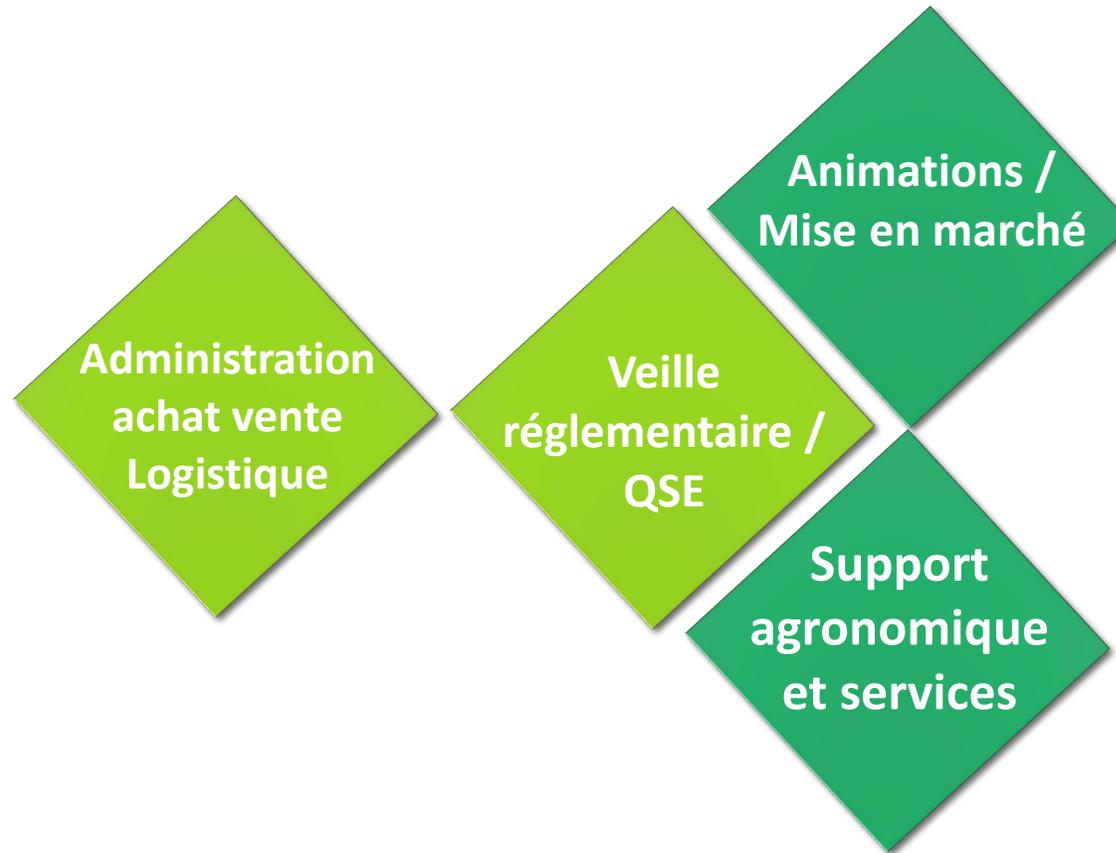
**Agroéquipements**



20 %

**Engrais**





**Site logistique** : réception, stockage et expédition de produits de protection des plantes (herbicides, fongicides, insecticides), biocontrôles, oligo-éléments, agroéquipements et semences.

**Effectif** : 13 personnes

Site classé **SEVESO Seuil Haut**

Arrêté préfectoral d'autorisation du 3 juin 2016

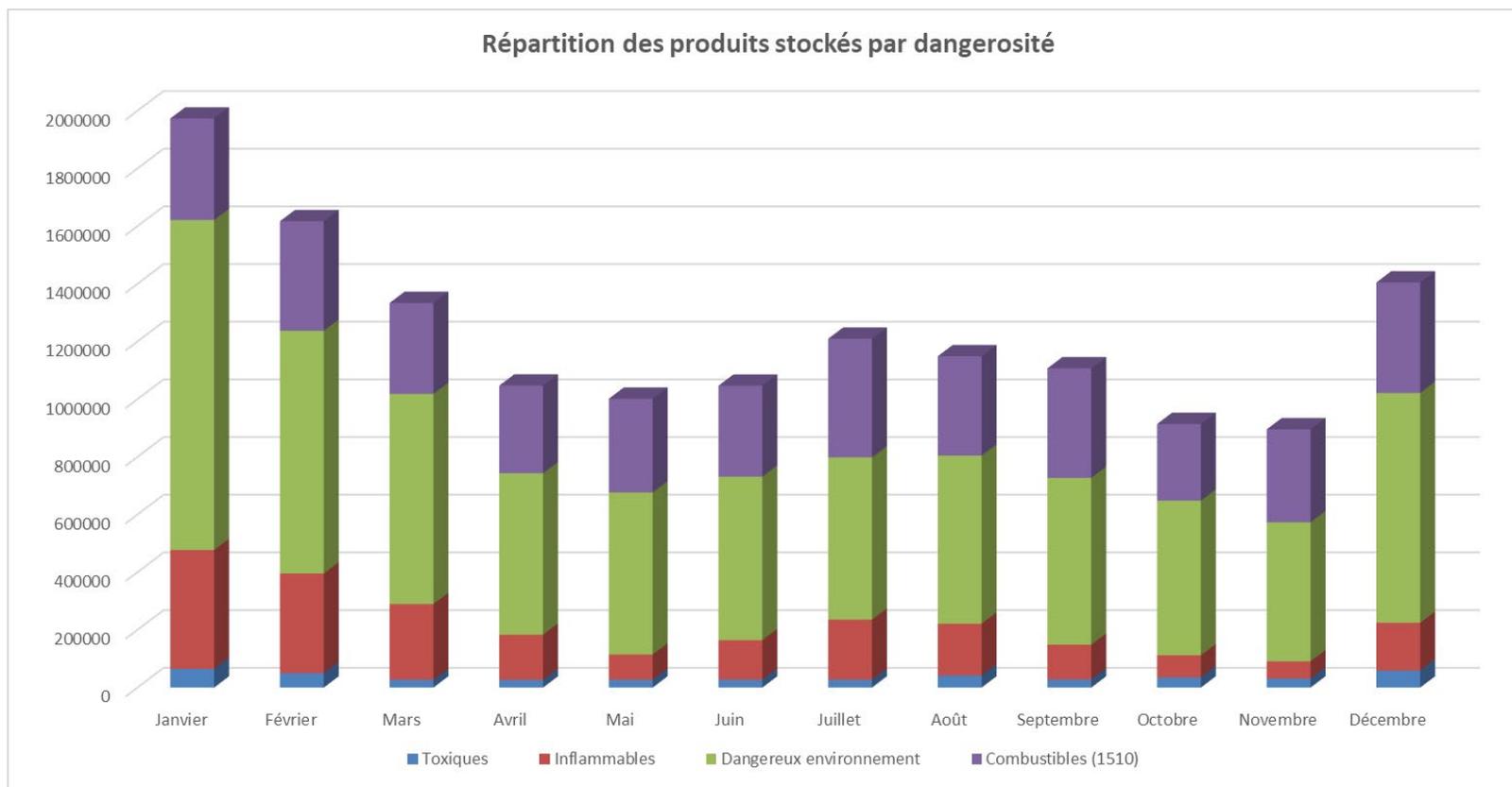
Arrêté préfectoral complémentaire du 14 février 2020 « Donner acte de l'Etude de dangers du site »

Arrêté préfectoral complémentaire du 31 août 2021, « Prélèvements dans l'environnement »

Arrêté préfectoral complémentaire du 2 juillet 2024 « Réexamen de l'Etude de dangers »

Capacité de stockage : 3 800 tonnes

Flux moyen véhicules de transport /jour : 7 véhicules / jour



Réceptions :

- 7555,60 tonnes
- 10 326 palettes

Chargements :

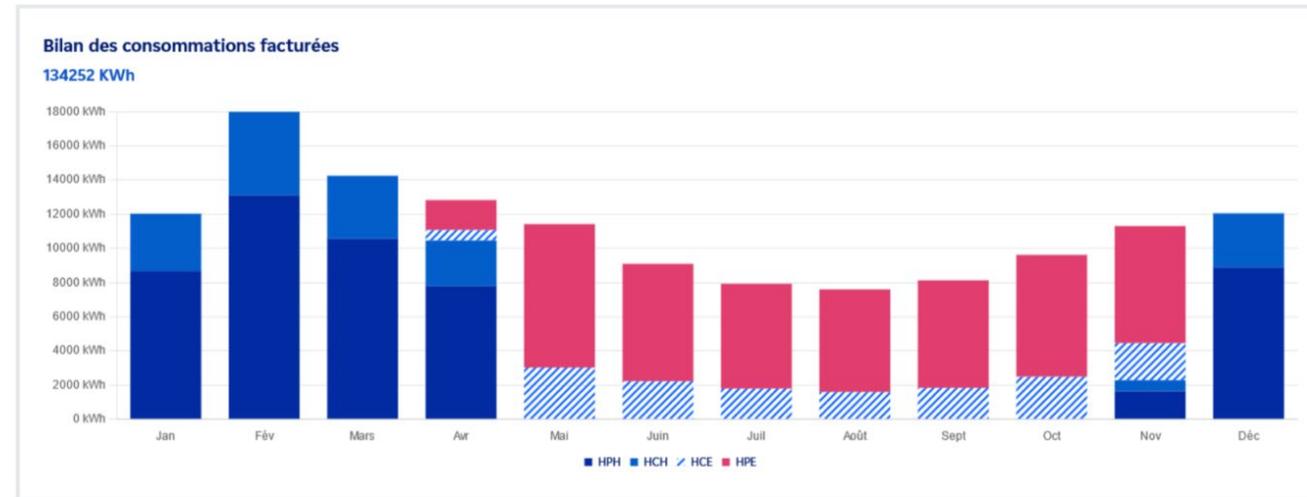
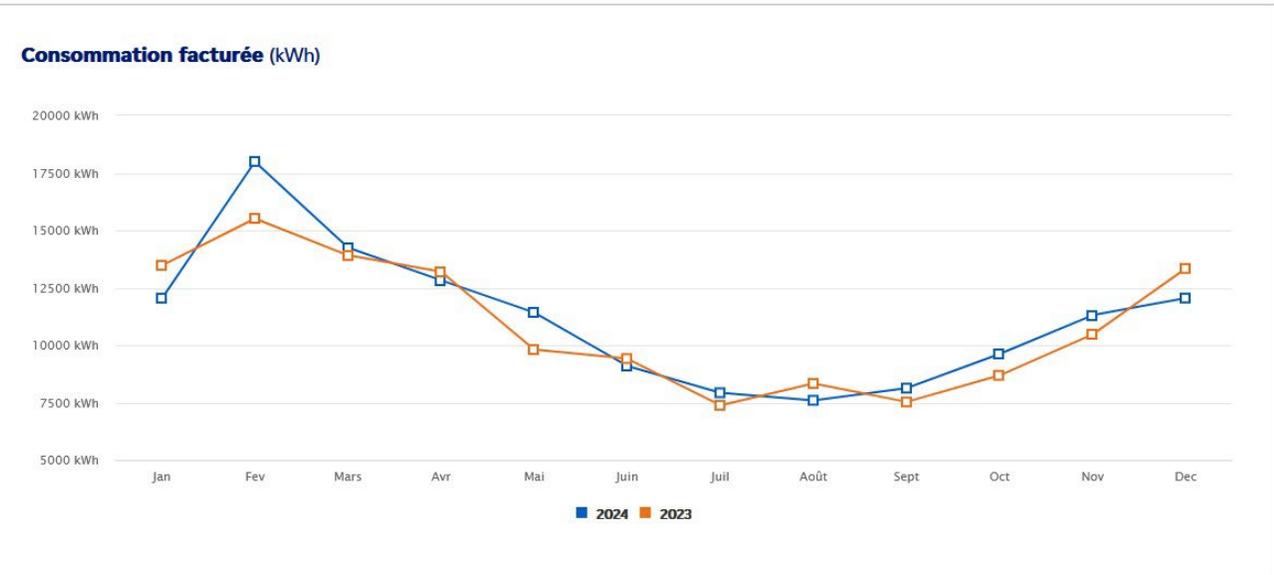
- 7883,83 tonnes
- 10 367 palettes

Energie consommée en 2024 :

134 252 Kwh (  2,3 % )

Principaux postes de consommation :

- Chauffage des bureaux
- Ventilation des locaux de stockage
- Eclairage des locaux de stockage
- Charge des chariots de manutention



Eau consommée en 2024 : 68 m<sup>3</sup>

21/06/2024 : mise à niveau cuve 52m<sup>3</sup>

23/07/2024 : mise à niveau cuve 52m<sup>3</sup>

06/08/2024 : mise à niveau cuve 52m<sup>3</sup>

17/09/2024 : mise à niveau cuve 52m<sup>3</sup>

15/10/2024 : mise à niveau cuve 52m<sup>3</sup>

04/11/2024 : mise à niveau cuve 52m<sup>3</sup>

Eau consommée en 2023 : 65 m<sup>3</sup>

Principaux postes de consommation :

- Eaux sanitaires
- Maintien volume des réserves incendies (bassin 300m<sup>3</sup> et cuve 50m<sup>3</sup>)

Les différentes sources de production des déchets :

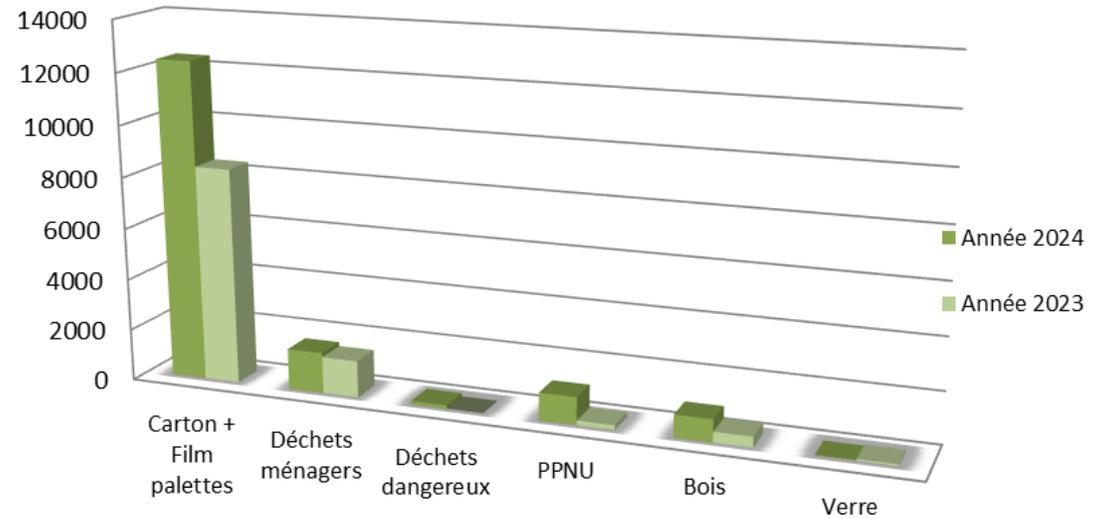
- ❑ Cartons, films plastiques et bois : service logistique (préparation des commandes, palettisation...),
- ❑ Déchets dangereux : traitement d'un épandage accidentel...,
- ❑ Déchets ménagers, papiers/cartons, verre : service administratif, réfectoire du personnel.

Déchets dangereux éliminés :

- ❑ Stocks Produits Phytosanitaire Non Utilisé « PPNU » (agriculteurs) : 1074 kg
- ❑ Stocks Produits Phytosanitaire Stock Distributeur « PPSD » (distributeurs) : 0 kg

Stocks évacués en juillet 2024

**Evolution des quantités de déchets (en Kg)**

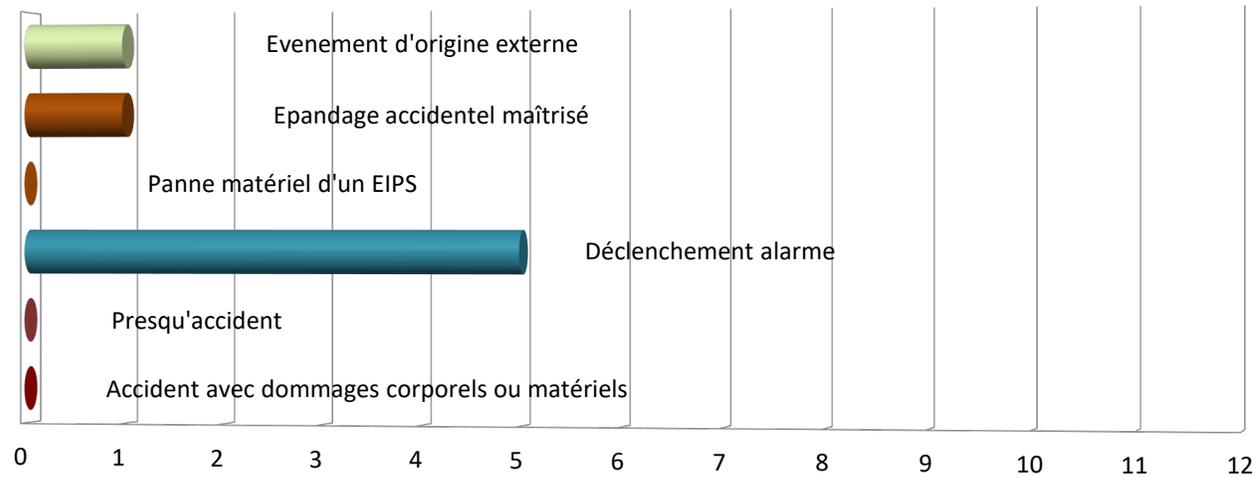


	<b>Cartons + Film palettes</b> (Préparation de commande, palettisation,.. )	<b>Déchets ménagers</b>	<b>Déchets dangereux</b> (PPSD et déchets dangereux souillés issus du nettoyage)	<b>PPNU</b> « Agriculteurs »	<b>Bois</b>	<b>Verre</b>	<b>Total</b>
Année 2023 (en Kg)	8 404	1 431	0	181	410	68	10 494
Année 2024 (en Kg)	12 423	1 587	126	1074	870	32	16 112

**Pas d'activité de production *in situ***

Aucune émission dans l'**AIR** et l'**EAU**

## Accidents, Presqu'accidents, Incidents 2024



### Incidents et déclenchements d'alarmes :

- ❑ 1 événement d'origine externe : Dégradation de la géomembrane du bassin de rétention à la suite des conditions climatiques (pluies, vents...)
- ❑ Accident avec arrêt de travail : RAS
- ❑ 5 déclenchements d'alarmes techniques :
  - ❑ centrale incendie (5) :
    - Détecteurs en dérangement (4 détecteurs).
    - Défaut technique local extinction (1 déclenchement).
  - ❑ centrale Intrusion : RAS
- ❑ Epanchages accidentels :
  - Cellule 1 : lisse arrachée avec effondrement palettes, erreur de manutention (accrochage de la lisse avec tablier du chariot)

Formations réalisées en 2024	Personnes formées
Sauveteur Secouriste au Travail (Initial)	3
Conseiller à la sécurité pour le transport des matières dangereuses, ADR 2025 : nouveautés	1
Sensibilisation aux risques de l'entreprise et risques chimiques, équipements de sécurité.	13
Exercice Plan Opération Interne et mise en situation	13
Renouvellement CACES R389 cat. 1, 3 et 5, chariots automoteurs	2
Formations programmées en 2025	Personnes formées
Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail, recyclage	1
Formation 1 <sup>ère</sup> intervention en cas d'incendie	2
Habilitation électrique	2
Renouvellement CACES R389 cat. 1, 3 et 5, chariots automoteurs	1

Exercices réalisés en 2024	Les points essentiels à retenir
Exercice POI (21/06/2024)	<p><b><u>Objectif</u></b> : Intervenir à la suite d'un incendie dans un camion au niveau des quais de déchargement.</p> <p><b><u>Points d'améliorations terrain</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>1/ Stocks : récupérer les documents de transports afin d'identifier les produits au déchargement (à inscrire dans le POI).</li><li>2/ Prendre la valise de 1<sup>er</sup> secours en plus de la valise POI.</li><li>3/ Téléphone astreinte : à transmettre à la fonction Intervention.</li><li>4/ Créer un groupe WhatsApp « CLET TERNAS ».</li><li>5/ Local électrique : poser des pastilles rouges afin d'identifier les équipements devant être mis hors tension (ex : pompes de relevage, portail, éclairage des cellules de stockage,...).</li><li>6/ Acquisition de nouvelles chasubles : Chasuble jaune : fonction DOI, Chasuble rouge : fonction opération, Chasuble grise : exploitation, Chasuble blanche : observation</li></ul>

Exercices réalisés en 2024	Les points essentiels à retenir
Exercice POI (21/06/2024)	<p><b><u>Points d'améliorations PLAN D'OPERATION INTERNE (P.O.I.) / pochettes fonctions :</u></b> Créer un code couleur pour les check-lists à renseigner pour chaque fonction.</p> <p><b><u>Fonction Exploitation :</u></b> Fiches victimes + inventaire des personnes présentes. Basculer la mission à la fonction logistique-observation. Récupérer les registres des entrées (visiteurs/maintenance + logistique) + documents de réception puis les transmettre à la fonction logistique / observation. Intégrer la coupure des énergies.</p> <p><b><u>Fonction Logistique - Observation :</u></b> Transmettre la main courante à la fonction DOI (via SMS ou WhatsApp)</p> <p><b><u>Fonctions DOI et chef PC :</u></b> Si le personnel d'intervention doit quitter le site (sous demande des autorités), prévenir sur le groupe WhatsApp.</p> <p><b><u>Points d'améliorations PLAN D'OPERATION INTERNE (P.O.I.)/documents</u></b> Mettre à jour les fiches médicales du personnel Mettre à jour les coordonnées téléphoniques du personnel</p>

Exercices réalisés en 2024	Les points essentiels à retenir
Exercice POI (21/06/2024)	<p><b><u>APPLICATION FAR :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1/ Paramétrage de la liste VIP : mettre à jour la liste des contacts internes et créer la liste des contacts externes « administration ».</li><li>2/ Paramétrage du/des message(s) d'alerte.</li><li>3/ Dossier communication interne : découper le POI par fiches fonction (10 pages max).</li></ol>
Exercices réalisés en 2024	Les points essentiels à retenir
Exercice de traitement d'un épandage accidentel (25/11/2024)	<p><b><u>Scénarios :</u></b></p> <p>Lors de la manutention/ mise en stock d'une palette d'OREADE en 10 L (20-480), chute de bidons à l'entrée de la cellule 6.</p> <p><b><u>Point positif :</u></b></p> <p>Bonne connaissance des consignes.</p> <p><b><u>Point d'amélioration :</u></b></p> <p>Vérifier sur la FDS si l'on peut utiliser les matériaux absorbants disponibles sur sites. Mettre un affichage de la vanne à l'entrée de la cellule 6. Faciliter l'ouverture du regard.</p>

Contrôles réalisés en 2024	Les points essentiels à retenir
<p>Audit interne ADR (Transport des matières dangereuses)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification des paramétrages des logiciels pour l'édition des documents de transport des matières dangereuses (données concernant la base chargeur).</li> <li>• Mise à jour des règles d'emballage en commun.</li> <li>• Contrôler l'ensemble des retours des cahiers des charges avec les prestataires de transport.</li> <li>• Mise à jour du support de formation,</li> </ul>
<p>Audit interne de contrôle de l'organisation du stockage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification des références retirées du marché,</li> <li>• Vérification des références faisant l'objet d'un changement de classement à la suite des homologations délivrées par l'ANSES et du respect du plan de stockage,</li> <li>• Vérification de la présence des équipements de protection individuels dans les cellules de stockage.</li> <li>• Vérification visuelle des palettiers</li> </ul>
<p>Audit interne du système de gestion à la sécurité et de l'arrêté préfectoral</p>	<p>Gestion des modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour les fiches de fonction (manuel du Système de Gestion à la Sécurité) et le tableau de polyvalence</li> <li>• Revoir la liste des sociétés de maintenance (préciser s'il y a intervention sur un équipement important sur la sécurité)</li> <li>• Sur le logiciel de gestion logistique REFLEX, vérifier le paramétrage des articles classés 1436 (familles de stockage et familles picking dynamique)</li> </ul>

Contrôles réalisés en 2024	Les points essentiels à retenir
<p>DREAL Visite inspection du 12 décembre 2024 Thème : Action Nationale 2024 - Rétention et confinement des eaux d'extinction</p>	<p><b><u>« Rétention et confinement des eaux d'extinction » :</u></b></p> <p>A la date de rédaction, le rapport d'inspection n'a pas été transmis.</p> <p><b><u>Observations émises :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Signaler par affichage l'emplacement des vannes papillons (clé dans le hall, vanne papillon au niveau des quais, vanne à l'entrée du bâtiment combustible, vanne au niveau du bassin de rétention).</li><li>- Définir le volume de rétention des quais extérieurs.</li></ul>

Contrôles réalisés en 2024	Les points essentiels à retenir
<p>ASSURANCE</p> <p>Visite d'audit du 9 avril 2024</p>	<p><b>Liste des recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> <u>Extinction mousse</u> :<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser des essais hebdomadaires de 20mn.</li><li>- Selon le référentiel APSAD R12, il conviendrait de procéder à l'installation puis tous les 3 ans à un essai de l'USD à partir du dispositif existant.</li></ul></li><li><input type="checkbox"/> Veiller à limiter <u>l'entreposage des palettes</u> et autres matières combustibles à moins de 10m du bâtiment.</li><li><input type="checkbox"/> <u>Calfeutrement des passages de câbles/ canalisations</u> (privilégier le plâtre ou mélange laine de roche plâtre) afin d'éviter l'extension d'un sinistre.</li><li><input type="checkbox"/> <u>Bâtiment de stockage (cellule 6)</u> :<ul style="list-style-type: none"><li>- Eviter de stocker à proximité du tableau informatique la poubelle de tri des déchets logistiques.</li><li>- Veiller à ce que les équipements de lutte contre l'incendie (RIA) soient toujours accessibles par le personnel d'intervention (palette avec cartons devant le RIA).</li></ul></li><li><input type="checkbox"/> <u>Zone de rechargement des chariots au lithium</u> :<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévoir un espace libre de 3 mètres minimum autour de l'ensemble chargeur/chariot sans matière combustible.</li><li>- Projet extension : il conviendra de prévoir un local coupe-feu 2h (REI 120), ce local sera également équipé de détecteurs autonomes et thermofusibles.</li></ul></li></ul>



Investissements liés aux études et contrôles réglementaires

Investissements	Montant
Contrôles périodiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- installations électriques,</li> <li>- portes automatiques et engins de levage,</li> <li>- installations de protection contre la foudre,</li> <li>- palettiers</li> </ul>	3 580 €
Surveillance des eaux pluviales et souterraines	3 651€
ATMO Haut de France Frais adhésion Projet DUQUAM	7 000€
Ingénierie Modélisation des flux thermiques (rubrique 1436, compléments mise à jour EDD)	2 345 €

Merci pour  
votre attention